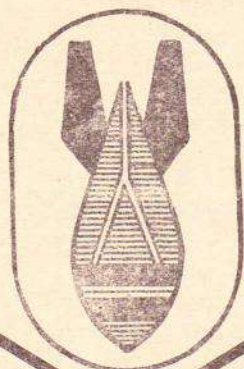


Le Démineur



BULLETIN MENSUEL
DE LA FRATERNELLE
DES DÉMINEURS DE BELGIQUE (A.S.B.L.)

C. C. P. No 7537.94
Secrétariat : 30, rue Saint-Jean, Tervuren
Rédaction : Lunette 8/9 Berchem-Anvers

Mines en robe de soirée . . .

Nos Démineurs et le Musée de l'Armée

Il existe en notre ville de Bruxelles deux Musées importants qui se partagent les souvenirs militaires de l'histoire de notre peuple.

Le Musée de la Porte de Hal se consacre plus particulièrement aux armes et armures et à tout ce qui se rapporte à notre histoire du Moyen-âge et de l'époque moderne.

Quant au Musée de l'Armée qui occupe toute une des ailes du « Cinquantenaire », il évoque l'histoire militaire de notre pays depuis la naissance de nos premiers Régiments Nationaux, c'est-à-dire depuis 1794, jusqu'à nos jours.

En des salles spacieuses, on peut y contempler les souvenirs laissés par ceux qui firent la Révolution Brabançonne contre l'autocratie de l'autrichien Joseph II, aussi les souvenirs laissés par ceux des nôtres qui connurent et combattirent la domination française en Belgique.

Plus loin est évoquée l'époque de notre réunion à la Hollande et tout un quartier est consacré à l'histoire de la Révolution de 1830.

Puis vient le règne de notre premier roi des Belges, Léopold Ier, les premières organisations militaires vraiment nationales et aussi le rappel des diverses tentatives d'expansion coloniales et d'expansion à l'étranger de notre peuple cherchant sa voie.

De l'époque de Léopold II, il nous est montré entre autres tout ce qui fut entrepris par ce grand roi et par une poignée de braves pour nous doter de cette riche colonie qui est devenue notre Congo Belge.

La guerre de 14-18 occupe naturellement une grande place en ce Musée non seulement par l'abondance du matériel militaire qui y est rassemblé mais aussi par l'incalculable variété de souvenirs qui ont trait à cet événement de notre histoire auquel toutes les couches de notre population ont été mêlées.

Mais là ne devaient pas s'arrêter les fastes de l'histoire de notre peuple; le leurre d'une Société des Nations qui éviterait toute nouvelle guerre fut bientôt déjoué par ceux-là même qui avaient été vaincus et qui n'aspiraient qu'à la revanche, et ce fut l'horrible guerre mondiale de 1939-45.

Tout comme leurs aînés, les Belges de cette époque eurent à défendre l'intégrité de leur sol et de leurs libertés et ils le firent avec une ténacité et une bravoure dignes des meilleures traditions.

Grâce à l'initiative vigilante de Monsieur le Conservateur du Musée de l'Armée, toute une riche documentation a déjà pu être rassemblée, documentation qui s'intéresse non seulement aux initiatives de nos nationaux mais qui s'étend à celle corrélatrice de tous les belligérants.

Au point de vue strictement national, déjà sont mis en montre nombre de souvenirs se rapportant à la Résistance Belge au cours de l'occupation; nos hardis parachutistes ont leur section, notre Force Navale et notre aviation, nos troupes coloniales et nos troupes d'Outremer ont aussi leur place d'honneur.

Une ombre manquait à ce tableau d'ensemble de ce qui fut fait pour que survive la Belgique, notre Belgique.

Parmi tous les Héros de cette dernière guerre, il est de ceux que l'on ne peut manquer de remémorer, ce furent ceux qui luttèrent des jours, des mois, des années durant, sans panache, et sans connaître la griserie de la bataille, ceux qui, une fois les hostilités terminées, ne purent retourner aux joies de la paix retrouvée, qui avec le même courage tenace durent poursuivre une lutte de chaque instant contre un ennemi qui sournoisement continuait à infester toute l'étendue de notre territoire et interdisait par cela même tout espoir de renaissance pour notre vie nationale.

Parmi tous les Héros de cette guerre, il est de ceux que l'on ne peut oublier de remémorer, ce sont nos démineurs,

ces combattants de la première et de la dernière heure, ceux qui trois ans après la fin des hostilités sont encore au combat et offrent encore chaque jour leur sang et leur vie pour que règnent chez nous la paix et la prospérité.

Ce qui devait être fait, fut fait. Nos démineurs se verront réserver une place d'honneur parmi tous les braves de cette dernière guerre; nos démineurs auront eux aussi leur stand en cette rétrospective des gloires nationales, leur souvenir et leur sacrifice prendront place dans notre histoire.

Pour donner tout le lustre à cet événement glorieux, le Comité de la Fraternelle a conçu le projet de faire coïncider cette installation de notre stand avec une Grande Exposition sur le Déminage, exposition qui prendrait place en ce même Musée de l'Armée; également au cours de cette exposition d'organiser un concert de grand gala.

L'idée a pris forme et pour le moment on travaille d'arrache-pied pour la réalisation de ces deux manifestations de grande envergure qui ouvriront la saison d'hiver de notre capitale.

L'inauguration de cette exposition est fixée au 16 octobre; le 31 aura lieu le concert organisé avec le concours de la Musique des Guides et la collaboration de Monsieur Colin, musicologue et directeur honoraire aux Archives de la ville de Bruxelles.

L'exposition aura une durée de deux semaines et sera ouverte chaque jour de 10 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 heures.

Une salle sera spécialement aménagée pour la projection par le Service Cinématographique de l'Armée de films documentaires variés.

Il n'est pas à douter que ces diverses manifestations rencontreront la curiosité et la faveur du public tant de Bruxelles que de la province et qu'elles permettront d'attirer à nouveau leur attention sur l'œuvre accomplie par nos démineurs ainsi que sur les Œuvres Sociales en faveur des victimes du Déminage.

Le Capt. Cdt. DIEU

Dans les cantons de l'Est...

avec nos démineurs

DE « LA LIBRE BELGIQUE » du 8 septembre 1948

De temps en temps, retentissent, dans la vallée de la Warche, entre Weywertz et Nidrum, de violentes explosions. Celles-ci, devenues de plus en plus rares, sont provoquées par une équipe de démineurs stationnés à Weywertz et qui, dans une carrière, font sauter des munitions et des mines, récoltées dans le voisinage.

Le hasard des vacances nous a conduits dernièrement dans le Tannheck, au nord-est du village de Rocherath, à l'extrême pointe orientale du pays. De grands bois de sapins y règnent, détruits en grande partie par l'incendie violent de l'été 1947. Sous un ciel gris d'Ardenne, le paysage est finlandais ou canadien, avec les grands fûts des épicéas gris encore debout, certains déjà penchés, sans aucune branche ni verdure...

A l'heure de midi, nous sommes tombés sur un campement bien sympathique. A proximité d'un camion militaire, nos démineurs, assis autour d'un bon feu de bois, cassaient la croûte. Très aimablement, s'ils nous ont fait place et l'adjudant Reul, du S.E.D.E.E. (Cie de Liège), a bien voulu nous documenter sur l'activité de ses hommes. L'équipe comprenant un sergent et six soldats arriva à Weywertz fin septembre 1945 et devait, en principe, nettoyer en trois semaines, la commune de Butgenbach-Weywerts-Berg de tous les engins qui y traînaient. Les trois semaines ont passé, les mois, les années... et ils sont toujours là, car il y eut du « boulot » ! Après ce premier travail, suivit le nettoyage de la commune d'Elsborn-Nidrum, de la plaine de tir, des bois voisins, puis Sourbrodt, Olifat, Robertville, Waismes, la Fagne aussi, de Solwaster à Montjoie où, sur de nombreux kilomètres, ils relevèrent des mines américaines posées en « grecque » et des engins allemands parachutés lors de l'offensive des Ardennes. Ils y découvrirent aussi des cadavres allemands et un nombreux gibier qui avait sauté sur des mines. De toutes ces opérations de déminage et d'enlèvement d'explosifs, le poids se monte actuellement (fin d'août) à 364 tonnes et ce travail qu'il est

inutile de qualifier de dangereux a coûté la vie à deux soldats (Elsborn, nov. 1947) tandis que cinq autres furent grièvement blessés.

— Comment êtes-vous mis au courant de l'existence des champs de mines ?

— Certains sont connus des administrations locales, les Américains nous ont transmis leurs plans et ceux des Allemands qu'ils ont découverts, sinon notre travail est moins précis et c'est mètre par mètre que nos hommes doivent explorer le terrain dangereux. De grandes précautions sont à prendre, ce qui ralentit notre travail. Avec le temps, l'action des intempéries et la rouille ont rendus les explosifs plus sensibles et un rien suffit maintenant à les faire sauter.

— Faites-vous sauter tout ce que vous ramassez ?

— Nous faisons sauter ce qui est irrécupérable en nous servant de petites mines comme explosifs pour faire sauter les engins en mauvais état.

— Qu'appellez-vous « récupérable » ?

— Ce sont des engins dont on peut extraire sans danger l'explosif qui doit se trouver en bon état. Il y a actuellement très peu de « récupérable » par suite du long stationnement sur le terrain des divers engins dans de mauvaises conditions atmosphériques. Ce « récupérable » est dirigé sur le centre de West-Roosebeke.

(Voir suite page 7).

Notre Grande Famille ...

Jean-Claude Janssens est ravi de vous annoncer que le petit Jésus lui a envoyé le 16 septembre 1948, un petit frère, qui a reçu au baptême le nom de Philippe

Emplois civils et le droit de priorité...

Nos lecteurs savent que depuis 1919 il existe une loi qui assure un droit de priorité aux candidats agents d'Etat et à la majorité des agents en service. Dans ce but, les intéressés sont répartis en cinq listes en tenant compte de leurs mérites militaires.

La loi du 27 mai 1947 a étendu ces dispositions aux militaires ayant participé à la guerre de 40-45.

La PREMIERE LISTE comprend :

1. Les militaires et résistants, prisonniers de guerre ou politiques, invalides de la guerre qui ont droit à une pension en raison de leurs blessures ou maladies contractées ou aggravées du fait d'un service dans une unité combattante, dans la résistance ou au cours de leur internement ou captivité

2. Les veuves de guerre.

3. Les orphelins de guerre mineurs au 10 mai 1940.

La DEUXIEME LISTE comprend :

1. Les militaires invalides de guerre du chef de blessures ou maladies contractées ou aggravées du fait du service militaire pendant la guerre.

2. Les militaires cités à l'ordre du jour pour action d'éclat; ceux qui ont rejoint les forces alliées avant le 3 septembre 1944; les prisonniers de guerre ayant subi au moins six mois de captivité; les membres de la résistance.

3. Les prisonniers politiques et les belges ayant fait preuve de dévouement civique exceptionnel.

La TROISIEME LISTE comprend :

Les militaires belges qui ont combattu effectivement contre l'ennemi.

La QUATRIEME LISTE comprend :

Les Belges mobilisés qui ne rentrent pas dans l'une des catégories précédentes; les réfractaires au travail; les Belges mineurs non mobilisés, devenus invalides par suite de faits de guerre; les déportés.

La CINQUIEME LISTE comprend les autres candidats.

Quels sont les avantages accordés par la loi ?

A condition, qu'ils ont obtenus la quotité de points requise pour l'admission :

a) les candidats inscrits sur la première liste sont classés avant tous les autres;

b) les candidats des 2e, 3e et 4e listes voient leur cote augmentée respectivement de 10, 8 et 6 pour cent des points obtenus.

Nous rappelons à nos lecteurs, qu'en ce qui concerne la guerre 40-45, seuls les faits et services accomplis entre le 10 mai 1940 et le 7 mai 1945, peuvent être pris en considération.

Dans quelle liste sont répartis nos démineurs ?

Nos invalides s'inscrivent sur la deuxième liste, **leur vraie place devrait cependant être sur la première**. Les autres démineurs se voient assigner la quatrième, **alors qu'ils méritent une place sur la troisième**. Quant aux démineurs engagés après le 7 mai 1945, ils sont tout simplement relégués à la cinquième; **vraiment ils méritent mieux**.

Nous tenons cependant à ajouter que des démarches pressantes sont faites pour que nos démineurs obtiennent la place qu'ils ont méritée.

Aussi nous ne déposerons pas les armes avant que justice soit faite.

Il va de soi que le candidat, auquel un certificat ou une attestation est demandé, doit renseigner tous ses états de service, donc également ceux accomplis dans une autre unité.

Il n'est pas toujours aisé d'obtenir les certificats exigés, du fait que la plupart des archives des unités de l'armée ont été détruites en 1940. On est donc forcé d'avoir recours aux

anciens officiers de l'unité, qui dans la majorité des cas, sont à même de fournir l'attestation demandée. L'adresse de ces officiers peut être obtenue au Bureau de Renseignement du Ministère de la Défense Nationale, Place Dailly, Bruxelles, en précisant le Régiment, Bataillon et Compagnie.

Le Ministre insiste cependant pour que les postulants indiquent dans tous les cas leur identité complète (nom et prénoms, lieu et date de naissance et adresse). Les volontaires de guerre doivent préciser en outre leur date d'incorporation, l'unité exacte, le No de la matricule et la date de démobilisation.

Les membres, qui rencontreraient quelque difficulté dans ce domaine, peuvent s'adresser en toute confiance à la Fraternelle, qui les aidera dans la mesure de ses moyens.

AUX RETARDATAIRES

Nous voilà déjà au mois d'octobre et quelques membres n'ont pas encore payé leur cotisation pour 1948. Nous osons croire qu'ils auront à cœur de réparer cette omission avant que nous clôturions nos comptes cotisations. Dans quelques jours nous devons en effet rentrer la liste de nos membres à l'U.F.A.C. et il serait hautement souhaitable que leurs noms puissent y figurer également.

Tous vous avez reçu, il y a quelques semaines, un avis personnel vous invitant à vous acquitter de cette modeste redevance. La plupart d'entre vous ont répondu à notre appel et nous les en remercions, mais quelques-uns se font tirer l'oreille. D'aucuns nous ont répondu qu'ils ne voient plus l'utilité de faire partie de la Fraternelle en raison de leur éloignement du siège des réunions. D'autres nous disent qu'ils ont toujours fait largement leur devoir, qu'ils se sont montrés bons camarades pour tous et ils en concluent qu'ils n'ont rien à se reprocher.

Nous vous concédons cela, mes amis. Cependant, examinons les choses plus profondément, voulez-vous ?

Si tous les anciens démineurs tenaient ce langage, la Fraternelle ne serait plus viable et disparaîtrait bientôt. Et alors plus de Fraternelle, plus de comité. Mais qui alors maintiendrait intact votre belle renommée, qui défendrait vos droits ?

Qui aiderait nos veuves et orphelins, ils sont tellement abandonnés dans ce monde et le secours d'en haut est si limité.

Vous êtes-vous déjà demandés, qui veillerait à l'érection de monuments à nos braves démineurs tombés au service de la Patrie. Qui irait y déposer des fleurs, ou croyez-vous que nos Héros se contenteront d'une gerbe annuelle déposée par quelques messieurs officiels ? Ne croyez-vous pas qu'ils méritent largement que cet hommage leur soit rendu par les démineurs mêmes, pour qui c'est un devoir sacré ?

Plus de Fraternelle, plus de fonds pour nos invalides que l'on a mis à la porte sans la moindre récompense et qui doivent attendre des longs mois avant de percevoir leur modeste pension. Plus de Fraternelle, qui a déjà pansé tant de blessures et apporté un peu d'espoir et de vie dans maints foyers.

Qui aurait procuré la pension de guerre aux victimes du déminage après août 1947 ?

Nous étions sûrs que vous n'aviez pas approfondi la question sous cet angle et qu'il a suffi d'y avoir attiré votre attention pour que vous n'abandonniez pas notre œuvre. à laquelle vous collaborerez désormais de toutes vos forces.

L'Inauguration du Monument aux Démineurs

à La Panne le 12 septembre 1948

Est-il encore besoin de rappeler ici le travail titanique pour nettoyer le pays des engins meurtriers de tout genre, délaissés par l'envahisseur et aussi que la côte belge est re-devenue grâce à eux accessible à des milliers de baigneurs et de touristes ?

Est-il besoin de rappeler que ce dévouement admirable et ce courage exceptionnel devant le danger ont coûté aux démineurs 94 tués et plus de 200 blessés ?

Aussi les villes côtières ont-elles voulu, à leur tour, rendre un hommage aux démineurs. Après Blankenberghe, c'est La Panne qui a voulu témoigner sa reconnaissance envers les démineurs en ce dimanche du 12 septembre.

La pluie empêcha que le service religieux put être célébré sur la digue, il eut lieu à l'église Saint-Pierre, trop petite pour la circonstance. Parmi les nombreuses personnalités civiles et militaires présentes, on notait : le Lieutenant-Général van Strijdonck de Burkel, président de l'U.F.A.C. 40-45; le Général Sevrin; M. Govaerts, Bourgmestre de La Panne; les échevins et conseillers communaux; le Lt Colonel Placet; le Major Porrewijk; le Major Kunnen, des délégués des associations patriotiques de La Panne et des communes environnantes, des délégués des sections de déminage et quantité de démineurs d'un peu de partout.

Une trentaine de drapeaux avaient pris place dans le chœur de l'église. L'Aumônier Jacquemin officie et fait un magnifique sermon, où, avec une rare éloquence toute empreinte de son ardent attachement à ses braves démineurs, il dit quelle est leur vie de labeur et de courage, il exalte leurs mérites et montre combien ils sont dignes de gratitude, d'affection et de reconnaissance.

Vers 13 heures, la ville de La Panne offrit un lunch à l'Hôtel Terlinck. Outre les autorités déjà nommées, nous remarquons le Colonel Legrand, représentant du Prince Régent; le Major Geerts, représentant du Ministre de la Défense Nationale; M. Gilbert, délégué du Ministre de la Reconstruction; Commodore Timmermans, commandant de la Force Navale; M. Elslander, commissaire d'Arrondissement; le Major-aviateur Dieu; M. Crevitz, architecte de la ville; M. Koekelbergh, architecte de la ville de Bruges, notre marraine Mademoiselle Sevrin, et tant d'autres.

A l'heure des toast, le Général van Strijdonck prend la parole et rend un vibrant hommage au Général Sevrin pour son travail inlassable en faveur des démineurs et le félicite pour les brillants résultats obtenus. Il a un mot spécial pour notre Aumonier dont il a hautement apprécié l'allocution de circonstance au cours du service religieux. Il remercie ensuite la ville de La Panne pour l'organisation de ce lunch et les festivités de la journée. Pour terminer, il fait appel à tous les anciens combattants pour rester côte à côte afin de former une association grande et forte dans une Belgique UNE et INDIVISIBLE.

Vers 15 heures à la Grand'Place, la section locale de l'U. F.A.C. 40-45 reçoit son drapeau des mains du Général van Strijdonck. On procède ensuite à une remise de décorations aux anciens combattants, résistants, prisonniers politiques, prisonniers de guerre et aux parents de quelques héros morts pendant la guerre.

A l'issue de cette grandiose et touchante cérémonie, l'imposant cortège se rend vers le monument des démineurs érigé sur un terre-plein de la rue de Nieuport. C'est un cortège des grands jours composé de plusieurs dizaines de groupements patriotiques, des enfants des écoles, des scouts, et précédé par l'Harmonie des Anciens Combattants de Mouscron et entrecoupé de la musique de la Force Navale.

M. le Bourgmestre ouvre la série des discours au pied du monument et, au nom de la ville, remercie les démineurs, qu'il appelle les grands artisans de la deuxième libération, et, grâce à qui, la saison balnéaire a pu s'ouvrir déjà en 1945. Ensuite, le Général Sevrin fait tomber le voile qui couvre le large stèle en pierres bleues. Après un moment de recueillement, notre Président exprime toute sa gratitude à la ville de La Panne pour l'hommage ainsi rendu aux dix démineurs dont les noms se trouvent taillés dans cette pierre, et qui ont fait le plus haut sacrifice pour que la région retrouve sa prospérité. Il termine avec un mot de remerciement pour tous les participants et passe la parole au Major Samijn qui s'exprime dans le même sens en flamand et fait l'appel des morts :

Cap. Verstraete, Luit. Dralands, Serg. Vancraeynest, Korp. Vampachtebeke, Soldaten Vancoillie, Vantomme, Willecome, Soetens, et l'ouvrier mil. Willem

Tous morts pour la Patrie.

Le monument est ensuite abondamment fleuri par des nombreuses couronnes et gerbes. M. le Bourgmestre distribue alors au nom de la ville la Médaille de mérite à une vingtaine de démineurs, qui se sont spécialement distingués dans la région.

Les participants se regroupent en cortège et défilent devant le monument et les autorités. Tout le monde se retrouve au pied du monument aux morts de la ville où des fleurs sont déposées. La journée se termina par un vin d'honneur au Casino.

La riante et accueillante ville de La Panne sera pour nous non seulement un lieu de villégiature, mais figure désormais également sur notre liste de pèlerinages en souvenir de nos chers disparus.

Nous lui disons merci et au revoir.

NÉCROLOGIE

La Section de Liège fait part avec une profonde douleur de la disparition d'un de ses meilleurs camarades et membres

l'Adjudant JULEMONT, Julien

décédé le 12 août dernier à la suite d'une très longue maladie contractée au service.

On constate tous les jours que la grande majorité des citoyens témoigne une indifférence totale à l'égard de cette importante question.

Nous estimons cependant que cette indifférence est due à l'ignorance des bienfaits qu'offre à l'humanité le système de la Sécurité Sociale.

Alors pourquoi ne pas en parler, même le plus souvent possible, en des termes simples, pour que chacun comprenne quels sont ses devoirs et ses droits dans ce domaine ?

La Sécurité Sociale englobe un ensemble de dispositions relatives à l'Assurance maladie-invalidité, l'assurance chômage, les allocations familiales, les vacances annuelles ou congés payés, les pensions de vieillesse, etc.

Dans leur ensemble, ces mesures sont basées en ordre principal sur la coopération pécuniaire et engendrent dans leur application, le principe de la solidarité et de l'entraide.

La Sécurité Sociale favorise la civilisation et le progrès, mais elle n'est viable et bienfaitrice sans la contribution de chacun.

Sans la Sécurité Sociale l'homme se trouve isolé dans le monde. Lui et les siens sont tributaires de son travail. Seul, il ne peut rien contre les accidents qui pourraient survenir aux siens ou à lui-même.

Pourrait-on affirmer que l'existence et la santé des siens sont des biens moins précieux que les biens meubles et immeubles que l'on s'empresse d'assurer contre les risques d'incendie avec le ferme espoir de payer annuellement la prime sans jamais devoir connaître le sinistre tant redouté ?

En ce qui concerne la santé que nous devons défendre contre les maladies et accidents qui nous guettent à tout instant, personne ne sait ce que demain lui réserve. L'assurance maladie s'impose à tous.

Nous savons que depuis 1944 tous les salariés et les employés au service d'un patron ont été soumis d'office à la contribution pour sécurité sociale. Plus de quatre millions de citoyens belges bénéficient ainsi des avantages de la nouvelle législation, qui est venue à son heure. Mais il en reste autant qui doivent s'y soumettre volontairement. Aussi c'est spécialement à cette catégorie de nos lecteurs que nous nous adressons aujourd'hui et nous leur disons inscrivez-vous dans une mutuelle, faites des versements volontaires pour la pension de vieillesse ou contractez une assurance vie.

La contribution à payer peut paraître très élevée à certains qui estiment n'avoir jamais besoin d'aide ou de secours. Peut-être nous privera-t-elle d'un plaisir passager, mais qu'importe, le moyen sûr qu'elle met entre nos mains pour combattre la fatalité et les soucis du lendemain, compensent largement le sacrifice que nous devons consentir pour qu'elle reste active et bienfaitrice.

Nous avons quantité de démineurs encore au service actif qui ne sont plus affiliés à une mutuelle depuis qu'ils sont à l'armée sous le fallacieux prétexte qu'ils bénéficient des soins sanitaires de l'Armée.

Pourquoi ne pas continuer à assurer leurs femme et enfants, pour qu'eux aussi puissent recevoir tous les soins que leur état réclame ?

Agir de la sorte vous mettra non seulement à l'abri des dépenses au-dessus de vos moyens, mais vous permettra de faire appel à des grands spécialistes, si le besoin se fait sentir et finalement vous procurera cette satisfaction du devoir accompli envers les vôtres.

N'oublions surtout pas, que l'homme qui fonde un foyer, qui accepte les charges d'une compagne, qui donne la vie à des enfants, accepte aussi des lourdes responsabilités.

Il n'a pas fait tout son devoir tant qu'il n'a pas pris ses dispositions pour maintenir la prospérité de son foyer au cas où il serait lui-même défaillant.

Mes amis posez-vous la question « Est-ce que l'avenir de ma famille est assuré, quel que soit mon propre sort ? ».

Pensez aussi « Qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire ».

Une Exposition du Déminage à Bruxelles

Du 16 au 31 octobre aura lieu au Musée de l'Armée (Cinquantenaire) à Bruxelles, une grande exposition du déminage.

Cette exposition sera organisée au profit des Oeuvres Sociales des Démineurs de Belgique.

Elle sera ouverte chaque jour de 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h.

Le prix d'entrée est fixé à 5 francs pour les adultes et à 2,50 francs pour les mineurs.

Durant toute la durée de l'exposition, dans une salle spécialement aménagée, le Service Cinématographique de l'Armée projettera des films documentaires variés extraits de la Filmothèque de l'Armée. Les séances seront permanentes, le prix d'entrée est uniformément fixé à 5 francs par personne.

Cette exposition sans avoir l'ampleur de l'Exposition qui eut lieu en 1946 aux Grands Magasins du Bon Marché à Bruxelles, offrira un intérêt technique plus poussé.

Nous recommandons vivement à tous nos membres de rendre visite à cette exposition qui saura les intéresser à plus d'un point de vue et saura leur donner une idée de l'ampleur de l'œuvre accomplie par les Services du Déminage desquels ils ont fait partie.

Q'on se le dise...

UNE POÉSIE

En souvenir d'un père si malheureux...

Ignoré de chacun, lentement apparu,
Désespérément seul, les yeux rougis de pleurs,
Tu allais, vieux papa, déposer quelques fleurs,
Hommage timide à ton cher fils disparu,
A la chair de ta chair, tué par l'explosion
Dans le sombre fracas d'un engin bondissant,
Héroïque soldat, anonyme et sanglant,
Pitoyable victime à l'obscur mission.
La démarche hésitante affaîssé par les ans
Le visage crispé, fixant le mémorial,
Tu ne voyais, ému, dans ce mémorial,
Parmi tous les drapeaux, cette foule de gens
Qu'un minuscule nom, celui de ton enfant,
Plus grand dans ta mémoire, anobli dans ton cœur,
Tombé sur cet estran, sans panache ni peur,
Pour que d'autres petits vivent en y jouant.

René PORREWYCK.

- LA PANNE

Ce 12 septembre 1948.

Dans les cantons de l'Est...

avec nos démineurs

(Suite de la page 2.)

— Comment votre travail est-il organisé ?

— L'après-midi est généralement consacré à la « chasse ». Les hommes se dispersent dans un secteur déterminé et, par équipes de deux rassemblent en un tas les 25 ou 50 kg de mines, grenades ou obus qu'ils y ont découverts. Le lendemain matin, ont lieu généralement les destructions suivies l'après-midi, de nouvelles « chasses » ou de reconnaissances dans les sapinières sous lesquelles il faut s'avancer en rampant, ou dans les herbes hautes qui peuvent cacher la petite mine antipersonnelle, pas plus grosse qu'une boîte à cirage et qui suffit pour vous arracher un pied, tandis que les broussailles ou les genêts recèlent la « riegel-mine », plus grosse (1 m x 10 cm x 10 cm environ) qui immobilise un tank ou volatilise un homme; on ne touche pas à ce dangereux « jouet », on le fait généralement sauter sur place.

Mais il est temps pour les démineurs de reprendre le travail. Ils s'égaillent dans les bois voisins, s'avancent avec des précautions de Sioux, courbés vers le sol, écartant les herbes ou tâtant de la pointe du pied chaussé de bottes en caoutchouc et que l'habitude a rendue très sensible, le revers d'un fossé, prenant bien garde de ne pas se laisser prendre aux pièges ni de tirer violemment à quelque fil...

Ce soir, ils rentreront à leur quartier de Weywertz, fatigués, mais contents de leur journée. Nous les avons quittés, ne sachant ce qu'il faut le plus apprécier chez eux : leur courage tranquille au milieu du danger constant ou la bonne entente, le grand esprit d'équipe et de travail qui les unit dans une franche camaraderie, toutes qualités si rares de nos jours.

(De « La Libre Belgique »)

GRAND MERCI A M. RAINOTTE.

Les Journées des Démineurs à Blankenberghe

A peine les journées des Démineurs de Verviers terminées, que M. Rainotte, le grand ami des Démineurs, pensait déjà à la côte où, l'année passée, il avait connu un si franc succès. Mais le temps boudeur a empêché la réalisation de ce beau projet à la date fixée primitivement. Cependant ce n'était que remis et pas pour longtemps même, car ceux qui ont passé par Blankenberghe les 21 et 22 août derniers ont certainement remarqué la débordante activité déployée par l'infatigable M. Rainotte et ses dévouées et charmantes collaboratrices Mlles Bernard, Hubert, Debaar et Prégardien en vue de récolter des fonds au profit de l'Œuvre Sociale de la Fraternelle des Démineurs.

Les résultats furent brillants : 30.000 francs de bénéfices nets; tel est le bilan de ces deux journées.

Nos sincères félicitations et nos plus vifs remerciements à notre brave ami M. Rainotte et ses charmantes collaboratrices et dévoués collaborateurs.

NÉCROLOGIE

Le 27 septembre

le Caporal VANDERGOTEN, Pierre
chauffeur à l'E.M. - S.E.D.E.

décéda à Bruxelles après une courte maladie et qui, sur les épaules de ses frères d'armes fut porté à sa dernière demeure.

Nous présentons nos condoléances émues à la famille de ce cher disparu.

Pensée...

« Je ne sais pas s'il ne serait pas vrai de dire et d'écrire qu'il y a dans les armées une passion qui leur est particulière et qui leur donne la vie; une passion qui ne tient ni de l'amour de la gloire, ni de l'ambition; c'est une sorte de combat corps à corps contre la destinée, une lutte qui est la source de mille voluptés inconnues au reste des hommes et dont les triomphes intérieurs sont remplis de magnificence; enfin c'est l'AMOUR DU DANGER. »

Alfred de Vigny

« Servitude et grandeur militaires. »

UN CONCERT DE GRAND GALA

Le 31 octobre à 15 heures en les salles du Musée de l'Armée (Cinquantenaire), à Bruxelles, aura lieu un concert de grand gala organisé en l'honneur de nos Démineurs.

Ce concert donné avec la participation de la Musique des Guides, placée sous la direction du Chef de Musique le Lieutenant Poulain, est appelé à avoir un grand retentissement et ouvrira la saison d'hiver de la capitale.

Nul doute que cette festivité rencontrera la faveur de nombreuses Hautes Autorités du pays et attirera un public de choix.

Le prix des places est fixé à 100, 50 et 20 francs, au profit des Œuvres Sociales des Démineurs de Belgique.

... Panne 12-9-1948.



1. Eglise de La Panne. — 2. Harmonie de Mouscron. — 3. Fanion 2e Bataillon. — 4. Drapeau de la Fraternelle. — 5. Couronne — 6. Mairaine et Cdt Vander Heydt. — 7. Major Samijn. — 8. Major Porrewijck. — 9. Lt Compère. — 10. Groupe d'Anciens. — 11. Fanion 1er Bataillon. — 12. La Foule. — 13. Détachement. — 14. Lt-Général Van Strijdonck de Burkel. — 15. Musique Force navale. — 16. Général Sevrin. — 17. Drapeaux des délégations.

1. Kerk van De Panne. — 2. Harmonie van Moeskroen. — 3. Vaandel van het 2de Bon. — 4. Vlag der Verbroedering. — 5. Kroon. — 6. Meter en Cdt Vander Heydt — 7. Majoor Samijn. — 8. Majoor Porrewijck. — 9. Lt Compère. — 10. Groep Oudontmijners. — 11. Vaandel 1ste Bon. — 12. Het Volk. — 13. De Afdeling. — 14. Lt-Generaal Van Strijdonck de Burkel. — 15. Muziekkapel van de Zee-macht. — 16. Generaal Sevrin. — 17. Vaandels der afgevaardigden.